Synthétiser le stade Chabrat : seule alternative ?

Au conseil municipal du 29 février, pas moins de 4 délibérations présentées par l'adjoint aux sports en vue d'autoriser le Maire à demander des subventions pour financer l'aménagement du stade Chabrat!

Les élu-e-s d'*Ensemble pour Bures*, qui ont la faiblesse de lire attentivement les documents avant leur examen en conseil, font observer que les projets de délibérations demandent aussi au conseil de donner « son accord pour la réalisation des travaux concernant le projet de création d'un terrain de grands jeux synthétique pour un montant prévisionnel de 800 000€ HT soit 1 000 000 TTC. ».

Flottement dans l'assemblée, exercice collectif de relecture, pour confirmer l'observation des élu-e-s d'*Ensemble pour Bures* qui redisent leur refus de délibérer sur l'engagement des travaux en l'absence de toute concertation préalable appuyée sur un dossier technique, inexistant à ce ... stade.

Repli tactique de Monsieur le Maire : il n'est plus question que de l'autoriser à demander des subventions. Il s'engage à faire modifier les délibérations en ce sens. En outre, il décide de renvoyer la question des travaux au conseil municipal de juin et dit son intention de charger le Comité Citoyen pour la Transition écologique de donner un avis d'ici-là. Dont acte!

En vue du conseil, les élu-e-s d'*Ensemble pour Bures* avaient mené des recherches approfondies pour éclairer leur

Un terrain en pelouse synthétique, c'est:

> des risques pour la santé des utilisateurs

- Brûlures
- Infections bactériennes
- Diffusion de polluants éternels (PFAS)
- Émanations
- Ilot de chaleur

> des risques environnementaux

- zone de diffusion de micro-plastiques par abrasion

> un bilan de mise en œuvre désastreux

- 250 tonnes de sable et concassé
- 500 barils de brut

- 250 tonnes de sable et concassé
- 500 barils de brut

positionnement. La littérature consultée relève des nocivités avérées pour la santé des usagers et pour l'environnement. Des matériaux utilisés pour les terrains synthétiques sont d'ores et déjà interdits au niveau européen. Sans engagement formel à rechercher une alternative au synthétique, pas de soutien possible aux délibérations.

Pour autant, comment prendre en compte la demande des usagers, tout en garantissant au mieux la sécurité sanitaire et environnementale de tous ? Comment sortir de ce conflit d'usage, tout en faisant sens commun ? Sinon par un débat citoyen large et non faussé auquel *Ensemble pour Bures* entend prendre toute sa part aux côtés des Buressois-e-s.

Pour être tenu.e informé.e de nos activités, pour réagir ou pour nous contacter : www.ensemblepourbures.fr/contact



